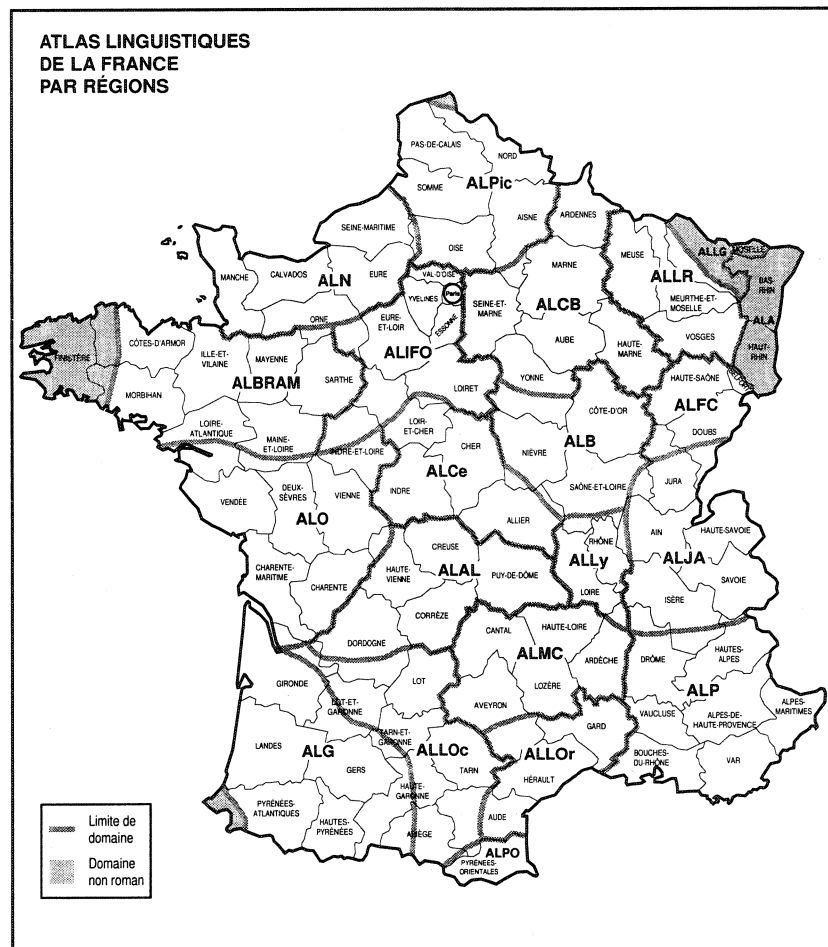


DIALANGUE

BULLETIN DE LINGUISTIQUE
volume 7, avril 1996

Maîtrise en linguistique
Module des lettres et des langues modernes
Université du Québec à Chicoutimi

LEXIQUE CANADIEN DANS LES ATLAS LINGUISTIQUES RÉGIONAUX DE LA FRANCE D'OÏL



- ARTICLES • COMPTES RENDUS • ACTUALITÉS LINGUISTIQUES
- MÉMOIRES ET TRAVAUX DE 1^{er} ET DE 2^e CYCLES

ÉVALUATION DE L'ATTITUDE SOCIOLINGUISTIQUE À L'ÉGARD DE LA FORME LINGUISTIQUE ET DU SEXE DU LOCUTEUR



Geneviève Maheux-Pelletier et Lucie Girard
Université du Québec à Chicoutimi

Selon Méar-Crine et Leclerc (1976: 155), tout individu a tendance à évaluer la personnalité d'un locuteur et à le catégoriser selon le code linguistique qu'il utilise. Dans la communauté linguistique québécoise, ceci se traduit par un clivage important traditionnellement opéré entre le français de France et le français d'Amérique. En effet, les locuteurs québécois perçoivent de manière moins favorable leur propre variété linguistique.

1. HYPOTHÈSES DE RECHERCHE

Les résultats obtenus dans l'étude de Preston (1963), appuyés par d'autres recherches (Lambert *et al.*, 1960, 1966; D'Anglejean et Tucker, 1973; Méar-Crine et Leclerc, 1976), ont permis d'établir un tel constat. Par ailleurs, Preston a aussi mis en évidence l'importance de la variable du sexe dans l'attitude à l'égard des locuteurs.

Dans le cadre de notre recherche, nous avons voulu vérifier les deux hypothèses suivantes :

1. les locuteurs du français européen standard sont mieux perçus chez les francophones du Québec que les locuteurs de leur propre variété ;
2. les locuteurs masculins sont mieux perçus que les locuteurs féminins.

2. MÉTHODE UTILISÉE

Nous avons utilisé la méthode du locuteur masqué consistant à faire quatre enregistrements d'une durée d'environ une minute, deux en variété européenne standard (FES) et deux en français québécois standard (FQS). Chaque variante a été lue par un homme et par une femme.

2.1 Matériel

Les enregistrements (voir *annexe 1* pour le texte en québécois) portent sur les événements ayant conduit le locuteur à devenir bénévole. Voici, de manière précise, les traits du français québécois

standard ciblés dans notre recherche :

1. affrication du /t/ et du /d/ devant les voyelles ou semi-voyelles /i/, /y/, /u/, /j/ et /ɥ/;
2. relâchement des voyelles hautes /i/, /y/ et /u/ en syllabe fermée;
3. fermeture du /ɛ/ qui devient /e/ dans les lexèmes grammaticaux;
4. la chute du -e en syllabe fermée ou dans les lexèmes grammaticaux dans certains contextes;
5. la prononciation postérieure (/ɑ/) du /a/ en syllabe ouverte.

Nous avons aussi introduit quelques variantes lexicales ainsi que deux variantes phonétiques françaises, *secrétaire* [sʁɛtɛʁ] et *secondaire* [sgɔ̃dɛʁ].

2.2 Questionnaire et description des sujets

Le questionnaire (voir *annexe 2*) se divisait en trois sous-sections. La première partie visait à vérifier l'attitude des évaluateurs vis-à-vis du locuteur. Pour ce faire, nous avons posé des questions afin de connaître, d'une part, l'évaluation par rapport au statut socio-économique des locuteurs. Ces questions concernent l'emploi, le salaire et la scolarité. Nous avons divisé l'échelle de l'emploi selon quatre classes définies par Macauley (Chambers, 1996) : *professionnel* (professeur, avocat), *col blanc* (secrétaire, vendeur), *ouvriers spécialisés* (coiffeur, esthéticienne) et *ouvriers semi-spécialisés ou non spécialisés* (camionneur, femme de ménage). D'autre part, l'attitude est aussi mesurée par les traits de personnalité attribués aux locuteurs. Les adjectifs qui ont été retenus sont liés aux caractéristiques de *compétence* (intelligent, ambitieux, compétent), d'*intégrité personnelle* (franc) et d'*attrait social* (sympathique, chaleureux, doux, distingué) proposées dans l'étude de Preston (1963). Nous avons aussi ajouté une caractéristique physique, par l'adjectif *fort*. Les deuxième et troisième parties du questionnaire ne sont pas discutées dans le cadre de cet article.

Les sujets-évaluateurs sont des étudiants du collégial dont l'âge varie entre 18 et 22 ans.

3. ANALYSE STATISTIQUE DES RÉSULTATS

3.1 Évaluation de la variété linguistique

La majorité des traits s'avèrent significatifs en ce qui concerne la variété linguistique du locuteur. Seuls les traits *intelligent* et *doux* sont à rejeter.

Le *tableau 1* montre que les adjectifs *ambitieux*, *sympathique*, *fort*, *franc*, *compétent* et *chaleureux* sont associés au FQS. En effet, les évaluateurs ont jugé plus favorablement les locuteurs de cette variété sur ces critères. Toutefois, les locuteurs du FES sont jugés plus positivement pour l'adjectif *distingué*.

Pour ce qui est du statut socio-économique, sauf pour l'emploi où le FQS est plus valorisé, les évaluateurs ont classé les locuteurs du FES dans les strates sociales supérieures. On remarque donc que les indices qui permettent d'évaluer les locuteurs sur l'échelle de prestige social montrent des moyennes plus élevées pour le FES, de même que pour l'adjectif *distingué*, lié lui aussi à la notion de prestige.

3.2 La variable du sexe

Comme le montre le *tableau 1*, les traits *sympathique*, *fort* et *chaleureux* sont significatifs au seuil de 5% et cela montre que le locuteur féminin est mieux évalué.

En ce qui concerne le salaire et l'emploi, les résultats obtenus sont presque significatifs. Pour ces deux traits socio-économiques, l'homme est évalué plus favorablement, aux seuils de 6,5% et de 5,6%. Au niveau de la scolarité, les résultats sont très significatifs et montrent que l'homme est valorisé.

Tableau 1
Différence de perception selon le sexe et la variété linguistique du locuteur
Analyse de variance à 2 facteurs avec répétition

échelle	FQS		FES		p		
	F	H	F	H	sexe	variété	interaction
intelligent	6,00	4,93	4,87	5,13	n.s.	n.s.	n.s.
ambitieux	5,86	5,60	5,00	5,13	n.s.	0,045	n.s.
sympathique	6,20	6,13	5,07	3,60	0,028	0,000	0,044
fort	5,47	5,00	4,80	3,00	0,001	0,000	0,040
franc	6,00	5,93	5,00	4,27	n.s.	0,000	n.s.
chaleureux	6,27	5,53	5,13	2,87	0,000	0,000	0,040
doux	6,20	4,80	5,00	5,33	n.s.	n.s.	0,020
distingué	5,53	4,40	5,13	6,46	n.s.	0,011	0,000
compétent	5,46	4,86	4,46	4,00	n.s.	0,029	n.s.
salaire	2,73	2,53	3,00	3,87	0,065	0,000	0,0047
scolarité	3,00	2,67	2,13	5,20	0,000	0,008	0,000
emploi	2,06	2,73	2,60	1,13	0,056	0,011	0,000

3.3 Interaction entre les variables sexe et variété

L'interaction entre les variables pour les adjectifs *sympathique*, *fort*, *chaleureux* et *doux* est significative. Entre autres, le fait d'être une femme et de s'exprimer en FQS constitue un avantage dans l'évaluation. D'autre part, l'adjectif *distingué* est également significatif, mais le locuteur qui se retrouve favorablement évalué est plutôt de sexe masculin et s'exprime en FES. Les indices d'évaluation du statut socio-économique sont également significatifs. Il y a interaction entre les variables FES et sexe masculin.

4. CONCLUSION

On constate que l'interaction entre les variables fait ressortir deux tendances. D'une part, l'homme qui s'exprime en FES est plus favorablement évalué au niveau des caractéristiques socio-économiques et de l'adjectif *distingué*. Ces résultats, qui vont dans le même sens que nos hypothèses

de départ, s'expliquent par le fait que le français européen est perçu comme étant encore prestigieux, malgré la reconnaissance accrue du français québécois attestée par Martel et Cajolet (1995 : 15). Une étude de Tremblay (1990 : 204) confirme cette ambivalence et montre que la tendance qu'avaient les Québécois au cours des années soixante et soixante-dix à dévaloriser leur variété est toujours présente : «une majorité d'entre eux (58 %) estime que le français parlé en France est meilleur que celui parlé au Québec».

D'autre part, la femme qui s'exprime en FQS est mieux perçue que les autres locuteurs en ce qui concerne une majorité de traits de personnalité. On constate donc que le FQS et le locuteur féminin reçoivent une certaine reconnaissance de la part des évaluateurs. Comment interpréter ces résultats, qui se démarquent de nos hypothèses et des études antérieures ?

Il faut d'abord considérer que les études auxquelles nous nous référons ont toutes été réalisées avant les années quatre-vingts. Depuis, le français du Québec a acquis un nouveau statut socio-politique par l'élaboration, en 1977, de la Charte de la langue française. Selon Bourdieu, «ce changement de statut devrait entraîner un changement d'attitude des locuteurs envers leur langue» (Tremblay, 1990 : 198). Il faut ajouter à cela que l'âge relativement peu avancé des évaluateurs peut laisser croire que le changement d'attitude linguistique est déjà implanté chez ces derniers.

De plus, nous considérons que le bénévolat (thème des enregistrements), ainsi que l'implication sociale qu'il suppose, est un domaine traditionnellement réservé aux femmes. Ce facteur a pu influencer de manière positive l'attitude des évaluateurs à l'égard de la femme, puisqu'il est fort possible que les sujets aient une plus grande confiance envers les femmes dans ce secteur d'activité et qu'ils accordent ainsi des jugements plus positifs pour ce qui est des traits de personnalité.

Cette nouvelle hypothèse demeure à confirmer. Il serait intéressant de faire porter le contenu de nouveaux enregistrements sur un sport tel que le hockey et de voir si le locuteur masculin se tire alors mieux d'affaires.

5. *Annexe 1 : Le matériel. Texte français québécois standard*

Moi, j'suis devenu bénévole au Centre de prévention [dzysʷisid] tout à fait par hasard. Avant [dɔldɔvniʷ], je n'savais [pa] c'était quoi l'Centre de prévention [dzysʷisid]. Je n'savais même [pa] qu'il y en avait un dans la région. Comme j'vous dis, je n'savais même [pa] que ça existait. J'l'ai découvert un soir, chez la mère de ma blonde. Son chum [ma] d'mandé si j'aim'rais faire [d₂ybenevɔla]. [la], j'ai [d₂i]... ouais, ça me tent'rait peut-être, tout dépendant [d₂yt_sip] de [benevɔla] en [kɛ_stjɔ]. Ça fait qu'il m'[ad₂i] que l'Centre de prévention [dzysʷisid] s'cherchait [de] bénévoles. [la], j'étais très emballé, j'avais vraiment l'goût d'faire [sa]. Ça fait qu'[la], j'me suis [d₂i] qu'avant [mɛskɔlɛ], j'devrais prendre d'l'information. Alors, le lend'main, j'ai app'lé au Centre de prévention [dzysʷisid] pour d'mander d'l'information, et la secrétaire [a] pris [me] coordonnés pour me faire [paseɣn] entrevue. Je dois [d₂ɪʷ] qu'le stress m'[a] pris. [ɣn] entrevue pour être bénévole, [se] quoi [stafɛɔla]? Ça fait que [la], j'suis allé m'chercher d'l'information puis, j'me suis préparé pour l'entrevue. J'prenais d'l'information, j'essayais d'répondre aux [kɛ_stjɔ]. J'ai pris ça au sérieux, au maximum. Ça fait que final'ment, [ɪ] m'ont gardé. [ɔʷud₂ɪ], ça fait [deʒa] deux ans que j'suis bénévole. J'ai [deʒa] cumulé 39 quarts [dekut]. En plus, j'fais d'l'[ekUtelefɔnk], j'fais d'la pré-vention dans [lez] écoles secondaires. D'ailleurs, depuis que j'suis bénévole dans ce centre, la [kɛ_stjɔdzysʷisid] fait maintenant [paɾt_si] intégrante de ma vie.

Annexe 2 : Fragments du questionnaire

Selon vous, quel est le niveau de scolarité de la personne que vous avez entendue ?

- a) primaire b) secondaire c) collégial d) universitaire

D'après vous, quel emploi occupe la personne parmi les suivants ?

- a) professeure c) secrétaire e) camionneure g) femme de ménage
b) vendeuse d) coiffeuse f) esthéticienne h) avocate

Dans quelle échelle salariale croyez-vous que la personne se situe ?

- a) moins de 10 000 dollars ; b) entre 10 000 et 19 999 dollars ; c) entre 20 000 et 29 999 dollars ;
d) entre 30 000 et 39 999 dollars ; e) entre 40 000 et 49 999 dollars ; f) entre 50 000 et 59 999 dollars ;
g) 60 000 dollars et +

D'après vous, quels qualificatifs représentent le mieux la personne que vous avez entendue ?

		très	assez	plutôt	neutre	plutôt	assez	très	
1	intelligente								stupide
2	ambitieuse								paresseuse
3	sympathique								arrogante
4	forte								faible
5	franche								hypocrite
6	chaleureuse								froide
7	douce								rude
8	distinguée								grossière
9	compétente								incompétente

BIBLIOGRAPHIE

CHAMBERS, J.-L. 1993. *Sociolinguistics Theory*, Cambridge, édition Blackwell.
 LABELLE, F. 1995. *Notes de cours en Sociolinguistique*, Université du Québec à Chicoutimi.
 MARTEL, P. et H. CAJOLET. 1995, « Oui... au français québécois standard », *Interface*, vol. 16, n° 5, p. 14-25.
 MÉAR-CRINE, A. et T. LECLERC. 1976. « Attitudes linguistiques des adolescents canadiens français vis-à-vis du français québécois et du français académique », *Cahier de linguistique*, n° 6, p. 155-170.
 PRESTON, M.S. 1963. *Evaluational Reaction to English, French-Canadian and European French voices*, mémoire de maîtrise, Montréal, McGill University.
 TREMBLAY, L. 1990. « Attitudes linguistiques et perception sociale de variables phonétiques », *Revue québécoise de linguistique théorique et appliquée*, vol. 9, n° 3, p. 197-221.